



Beaune, le 04 Juin 2018

**Assemblée Générale Ordinaire
De la Ligue Régionale
de Bourgogne Franche-Comté de Rugby,
Chalon Sur Saône
Samedi 26 Mai 2018**

Suite à la réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté de rugby du Samedi 05 Mai 2018, l'ordre du jour suivant a été établi :

Assemblée Générale ordinaire :

- Approbation du budget prévisionnel 2018/2019 de la Ligue Régionale de Bourgogne -Franche-Comté – *Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général*
- Nomination du commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices, *Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général*
- Présentation du logo retenu par le Comité Directeur du 26 Mai 2018 – *Laurent PERRARD, Secrétaire Général*
- Epreuves – projet pour la saison 2018-2019 – *Gérard SOMMET, Président de la Commission des Epreuves*
- Règlement Sportif et financier – Présentation – *Robert CHABROST, Président de la Commission des Règlements*



- Fonctionnement de la Commission Médicale de la Ligue Régionale et retour sur l'enquête sur le tabac, Frederic CHAGUE, *Président de la Commission Médicale*.

- Continuité et suivi des affaires judiciaires en cours concernant l'ancien Trésorier Général du Comité de Franche-Comté

- Discours de clôture du Président de la Ligue JF CONTANT

Après la vérification des pouvoirs voici la représentation des clubs à cette Assemblée Générale transmise par Mr Eric SONDON, Membre de la Commission de surveillance des opérations électorales.

64 clubs présents ou représentés sur 85, soit 75 %
369 voix présentes ou représentées sur 426, soit 87 %

Mr LAURENT PERRARD, Secrétaire Général peut donc ouvrir l'Assemblée Générale.

Approbation du budget prévisionnel 2018/2019 de la Ligue Régionale de Bourgogne -Franche-Comté – *Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général*

Le budget prévisionnel est présentée en Annexe 1.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

« *Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,*

Je tiens en premier lieu à saluer nos amis franc-comtois puisque nous avons passé la matinée à assister aux AG de nos comités territoriaux respectifs.

Ces assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Ligue Bourgogne-Franche Comté de Rugby sont les premières d'une nouvelle ère qui, j'en suis convaincu, sera fructueuse à tous points de vue et notamment sur le plan sportif. Mais là rien de bien nouveau car dans ce domaine nous évoluons ensemble depuis de nombreuses années et je le crois à la satisfaction quasi générale.

Mon intervention de ce jour se limitera à vous présenter et à soumettre à votre approbation le budget prévisionnel 2018/2019 de notre Ligue.

Ce budget a été arrêté à l'équilibre pour un montant global de 1.265.800 € mais son établissement n'a pas été facile, s'agissant d'une nouvelle structure et donc en l'absence de recul. De plus le budget résultant de la fusion de deux entités n'est pas la résultante de l'addition de leurs deux budgets, ce serait trop simple. 1 + 1 dans ce cas ne font généralement pas 2. Des économies seront sans doute réalisées par une mutualisation de certaines dépenses mais d'autres charges (déplacements par exemple) augmenteront du fait de la grande taille de notre région et de la présence naturelle d'élus des deux anciennes régions dans nos instances dirigeantes.

Ce budget a également été établi avec certaines incertitudes tant en matière de produits (subventions, partenariats....) que de charges (quid de nos CRT par exemple). L'hypothèse retenue a été celle d'une continuité.



Ce budget va donc être soumis à votre approbation. Nous allons également vous demander d'entériner la nomination de Monsieur Jean COMTOIS en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de six exercices. M. Comtois est expert comptable au sein du cabinet ACTIS à Besançon et est l'actuel Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bourgogne - Franche Comté. Il était jusqu'à présent le commissaire aux comptes du Comité de Bourgogne et nous ne pouvons que nous louer de la qualité et du sérieux de son travail et de ses contrôles.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite pour certains une bonne fin de saison et pour tous de bonnes vacances ainsi qu'une excellente saison 2018/2019.»

*Le Trésorier Général
Gérard QUATREPOINT*

Vote N°1 :

Nomination du commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices, Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général

Mr Jean COMTOIS est présenté comme commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices.
Mr COMTOIS est Président du conseil de l'ordre des experts comptables de Bourgogne Franche-Comté et également président de l'entreprise Actis-audit Conseil Expertise Comptable également commissaire aux comptes du comité de Bourgogne de rugby depuis plusieurs saisons.

Cette nomination est approuvée à l'unanimité.

Présentation du logo retenu par le Comité Directeur du 26 Mai 2018 – Laurent PERRARD, Secrétaire Général

Chalon, le 26 Mai 2018 : Lancée en février 2018, l'opération logo a touchée à sa fin à l'occasion de la première Assemblée Générale de la Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté de Rugby.

Il a été proposé à nos clubs de nous envoyer une proposition de logo.

Au total nous avons reçu 23 propositions qui ont été étudiées par une sous commission composée de 4 bénévoles et d'un salarié. A l'issue de cette réunion 5 logos ont été retenus.

Les 5 logos ont été ensuite présenté en comité directeur de la Ligue et le Logo du RC XV Charolais Brionnais a été retenu.

En guise de récompense la ligue de Bourgogne Franche-Comté s'est engagée à financer un déplacement pour 55 jeunes de l'école de rugby pour assister à une rencontre du XV de France ou d'un club pro.



Ce logo, agréable et dynamique reprend les anciennes couleurs de la région.



Epreuves – projet pour la saison 2018-2019 – *Gérard SOMMET, Président de la Commission des Epreuves*

La présentation de Jordan ROUX et Gérard SOMMET est présentée en Annexe 2.
Les modifications à venir concernant les épreuves jeunes ont été validées ce matin en comité directeur de la FFR. Des informations vous seront transmises ultérieurement après officialisation fédérale.

Règlement Sportif et financier – Présentation – *Robert CHABROST, Président de la Commission des Règlements*



« Les Commissions des Règlements de Bourgogne et de Franche-Comté ont travaillé en étroite collaboration cette saison 2017-2018 anticipant la fusion des 2 comités (merci à Alain VALLON pour notre confiance mutuelle).

16 personnes issues principalement des clubs régionaux composaient ces 2 commissions, nous permettent ainsi de mieux appréhender les problématiques spécifiques liées à ce niveau.

Pour cette saison, nous avons malheureusement prononcés 2 FG, 15 FS, 16 MEI,

Aucun forfait général chez les jeunes et c'est important de le signaler.

J'ai dit malheureusement car l'objectif premier de la Commission n'est pas de sanctionner mais plutôt de conseiller aider et renseigner les clubs.

Je tenais aussi à préciser que toutes les décisions prises ont été conformes à la réglementation sans aucun passe-droit ni aucune intervention (présidentielle ou autre).

Pour la saison 2018-2019, compte-tenu de la fusion des 2 comités de Bourgogne et Franche-Comté, il n'y aura plus qu'une seule commission Règlements.

Le Comité Directeur de la nouvelle Ligue Bourgogne Franche-Comté m'en a confié la Présidence et je le remercie.

Un vieil adage sportif faisant que l'on ne change pas une équipe qui gagne, j'ai reconduit avec leur accord, l'ensemble des membres des 2 ex comités (un membre de St Claude, remplaçant le représentant de Besançon).

Le listing est disponible sur les 2 sites Bourgogne et Franche-Comté.

Comme l'a souligné le Président de la Ligue Mr CONTANT, le Règlement Sportif devant être en adéquation avec celui présenté par la FFR, les éventuelles modifications seront mises en ligne sur les deux sites la semaine prochaine permettant ainsi aux clubs de s'inviter pour le prochain championnat (certaines mesures seront votées ce jour en CD FFR)

Voici quelques modifications notoires :

- Réserve PH à 10 pour être en conformité avec l'IRD
- Réserve à 7 obligatoire en 1^{ère} Série avec bonus équipe 1 sous certaines conditions.»

Fonctionnement de la Commission Médicale de la Ligue Régionale et retour sur l'enquête sur le tabac, Frederic CHAGUE, Président de la Commission Médicale

Le Président de la Commission Médicale de la Ligue Frederic CHAGUE a tenu à saluer la présence de Alain GUSCHING son ami et collègue Président de la Commission Médicale de Franche-Comté.

Ce dernier intégrera bien évidemment la commission de la Ligue qui est présentée en Annexe 3.

Un topo sur les commotions cérébrales, le traumatisme cervical, la consommation de tabac et d'alcool dans le cadre du sport, le retour du questionnaire Tous ces points sont évoqués.



Le Président de la Ligue JF CONTANT a tenu à féliciter et remercier le Docteur CHAGUE pour son investissement bénévole de longue date, sa disponibilité, et ses compétences qui ont été reconnues puisque Frederic a accompagné récemment l'équipe de France Amateur à Prague.

Continuité et suivi des affaires judiciaires en cours concernant l'ancien Trésorier Général du Comité de Franche-Comté

Le Président JF CONTANT clôture l'Assemblée Générale extraordinaire et adresse ses remerciements au club pour la confiance qui a été accordée à son équipe. Il tient également à remercier les institutions présentes à savoir le Conseil Régional (Laetitia MARTINEZ), Le CROS (Bernard PONCEBLANC), la FFR (Mme Céline BOURILLOT) et le Maire de Chalon (Mr PLATRET) pour leur soutien permanent.

Le Président
JF CONTANT

Le Secrétaire Général
Laurent PERRARD